

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

*Approvisionnement de la Côte-Nord et du Grand Nord en gaz naturel*

### **LE MODÈLE DE TUGLIQ TAILLÉ SUR MESURE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET ATTENTES DES RÉGIONS**

**Sept-Îles, le 24 octobre 2014** — En prenant connaissance des conclusions et orientations privilégiées par la Coalition Plein Gaz au Nord pour l'alimentation en gaz naturel liquéfié (GNL) du Nord du Québec, la société TUGLIQ Énergie se reconnaît dans les attributs du projet que les Nord-Côtiers et les partenaires industriels souhaitent voir déployer sur leur territoire.

Dans un communiqué de presse diffusé ce matin, la Coalition plaide pour un projet alliant « flexibilité et modularité », prévoyant un « stockage terrestre minimal » et « mettant à profit l'autoroute maritime ». Autant d'éléments qui caractérisent l'approche unique et la vision proposée par TUGLIQ Énergie et présentée au public et à la presse lors de la conférence Objectif Nord, il y a quelques semaines à Montréal.

« Avec le consortium que nous avons réuni, nous sommes assurément le partenaire à travers qui peut se traduire l'ambition d'alimenter la Côte-Nord et le Nord québécois par desserte maritime dans une formule « juste-à-temps » et reposant sur la modularité et la fiabilité. Nous sommes heureux que la Coalition ait été séduite par l'approche unique et innovante que nous avons développée. Nous souhaitons maintenant que le gouvernement du Québec partage la même vision quant à la chaîne d'approvisionnement à mettre en place », a mentionné le président fondateur de TUGLIQ, Pierre Rivard.

### **UN MODÈLE INNOVANT CALQUÉ SUR LES BESOINS ET RÉALITÉS**

Littéralement appelée à devenir une référence nord-américaine de l'approvisionnement énergétique de proximité, TUGLIQ projette la construction d'une barge de liquéfaction flottante en environnement contrôlé, soit un chantier maritime. Ce modèle permet de limiter les investissements et les risques, qu'ils soient opérationnels, financiers ou environnementaux. Son approche est d'ailleurs rendue possible grâce à un partenariat avec EXMAR, le seul fournisseur de solutions GNL sur la planète à avoir construit et mis en opération ladite barge. Le Groupe Océan se chargerait d'acheminer le gaz naturel par

voie maritime via un système de barge de petite taille, breveté et construit dans les chantiers du groupe à l'Isle-aux-Coudres assurant ainsi des retombées locales importantes. « C'est là que réside le secret de la flexibilité et de la robustesse de notre modèle. Le système de transport par barge que nous avons conçu, et dont les brevets sont en cours d'obtention, permet d'assurer le transport du gaz liquide jusqu'à destination en plus d'agir comme réservoir de stockage flottant en attendant la prochaine livraison », a complété Laurent Abbatiello, vice-président principal.

« Notre modèle d'affaires est bâti sur des solutions de proximité respectueuses des communautés et calqué sur leurs besoins. Aujourd'hui, apprendre que la Coalition se reconnaisse dans notre approche démontre la justesse et la pertinence de notre modèle, par ailleurs développé pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs situés sur la Côte-Nord et le Grand Nord du Québec. Fruit de trois années de travail avec les acteurs de la Coalition, nous entendons continuer à travailler avec l'ensemble des partenaires industriels, régionaux et gouvernementaux afin que cette solution puisse voir le jour dans un avenir rapproché et qu'elle puisse ouvrir des opportunités emballantes sur les plans économiques et environnementaux, en plus de créer des emplois et de stimuler la propriété intellectuelle », a conclu M. Abbatiello.

#### **À PROPOS DE TUGLIQ ÉNERGIE**

TUGLIQ se spécialise dans l'approvisionnement énergétique de proximité et vise à jouer un rôle de premier plan dans le développement et le déploiement de la stratégie énergétique du Québec dans le Grand Nord. Ses solutions personnalisées basées sur une diversification énergétique permettent aux entreprises et aux communautés de réduire de plus de 30 % leurs coûts en énergie. C'est sans compter les avantages concurrentiels que confèrent la stabilité et la durabilité des infrastructures développées et les impacts sociaux anticipés, qu'il s'agisse de l'amélioration de la qualité du milieu de vie et du milieu de travail, de la contribution directe à la prospérité des communautés locales, du désenclavement des économies locales ou encore de l'indépendance énergétique accrue pour les collectivités et les industries.

- 30 -

SOURCE : Alexandre Boucher  
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL  
418 648-1233, poste 235  
aboucher@national.ca